

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de BIERNE du 25 Juin 2013- 20 heures

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Gérard Lescieux, Maire.
Présents : Tous les conseillers sauf Mme V. Baert qui donne pouvoir à M. B. Foulon
M. DUBOIS, secrétaire de mairie.

Lecture est donnée des différentes délibérations qui ont été prises lors de la réunion du conseil municipal du mercredi 15 mai 2013 :

Ordre du jour :

Urbanisme et Environnement (Rétrocession Domaine de la rose et Maison Flamande)
Attribution du marché de M.O. de la salle multi-activités
Attribution du marché d'étude FDAN Cadre de Vie
Attribution du marché d'organisation de la classe de neige
Comptabilité : Demandes de subvention
Fournitures Scolaires
Fusion des Communautés de Communes
Questions et informations diverses.

Urbanisme et Environnement

Les dossiers DOE des lotissements « Domaine de la rose » et « Maison Flamande » nous sont parvenus en vue de la rétrocession des parties communes. Une liste de réserves concernant la finition des plantations sera dressée.

Maison Flamande, 1893m² dont 369m² d'espaces verts, soit un linéaire de voirie de 163 m

Domaine de la Rose, 6000m² pour un linéaire de voirie de 400m.

Le Conseil autorise Mr Le Maire à signer la rétrocession des lotissements

Attribution du marché de M.O. de la salle multi-activités

Présentation synthétique du travail de la Commission d'appel qui s'est réuni le mercredi 12 juin 2013. Rappel : 8 candidats ont répondu à l'appel d'offre du 9 avril 2013. Au terme du délai imparti, 3 candidats ont été retenus le 24 avril 2013. Le cadre de cette consultation était la réalisation d'une salle multi-activités de 700 m², pour un budget HT de 800 000€ hors frais d'honoraires. Le 12 juin nous avons procédé à l'ouverture des enveloppes et une analyse technique pilotée par Philippe TRUANT, fut réalisée anonymement. La présentation détaillée des offres techniques et l'analyse financière des 3 dossiers à la CAO du 18 Juin ont donné les résultats suivants en tenant compte d'une note technique, d'une note environnementale, d'une note pour le délai et d'une note pour le volet financier. Ont obtenu :

Le cabinet ABCISS Architecte – 75.50 Pts - pour un montant de 1 143 811.12 € et 860 m²

Le cabinet P. COPPE Architecte – 80.65 Pts – pour un montant de 819 926.17 € et 770 m²

Le cabinet Christophe LOUCHART – 67.22 Pts – pour un montant de 1 014 550 € et 1030 m²

Délai annoncé : octobre 2014

Le Conseil Municipal valide la proposition de la CAO et attribue le marché au cabinet P. COPPE Architectes

Rémunération sur esquisse des trois candidats

Conformément à l'avis d'appel public à la concurrence, le montant de la prime à verser à l'ensemble des concurrents ayant remis leur prestation est de 80% de la valeur de la prestation demandée (esquisse estimée à 4000 €HT), soit pour chacun des 3 candidats 3200 €HT. Cette prime est payée dans un délai de 30 jours à compter de la date d'examen des prestations par la commission à savoir donc le 18 Juin 2013, et au plus tard dans un délai de trois mois qui suit la remise des prestations. Le Conseil Municipal valide la proposition de la CAO

Attribution du marché d'étude FDAN Cadre de Vie

Rappel : Choix de 3 candidats le 30 janvier. Remise des offres le 18 février. Audition des 3 candidats le 21 février. La commission d'appel d'offre a établi le classement suivant : Aline Le Cœur 84.50 points. Bocage 80 points. AE Paysages 84.10 points. A l'issue des auditions la CAO propose l'attribution au cabinet AE Paysages. Le Conseil Municipal valide la proposition de la CAO et attribue le marché au groupement Alfa-Environnement Paysages. Mr Y. BERNERY vote contre ce choix et Mr H. DEHAENE émet une réserve sur l'option environnement

Attribution du marché d'organisation de la classe de neige

Sur une base de 50 élèves+2 enseignants+5 animateurs présents au départ de BIERNE du Dimanche 9 Février au Samedi 15 Février 2014

Geovision propose un séjour au chalet « Les Hermones » à Reyvroz situé à 20 kms d'Evian. Tarif par élèves de 495 € soit : 24 750 € (Hors rémunération des animateurs)

Autrement Vacances et Loisirs propose un séjour au domaine de la clef des champs à Saint-Jeoire-en-faucigny, entre Annemasse et Cluses, à 40 Kms de Genève. Tarif par élève de 545 € soit : 27 250 €

Le Conseil demande un complément d'information. Dossier transmis à Mme BODDAERT adjointe aux affaires sociales

Comptabilité : Demandes de subvention

Association Humanitaire BIENVENUE pour un montant de 487€ en complément de l'action des élèves du Conseil Municipal des Enfants

Demande de deux familles de collégiens pour une participation communale lors d'une classe de découverte pour un montant de 60.98€ chacune. Vote favorable du Conseil Municipal qui accorde l'attribution des subventions.

Fournitures Scolaires

Suite aux discussions en Conseil d'Ecole et sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accorde le budget suivant : 26.50€ par élève pour les fournitures scolaires + 2€ par élève pour les fournitures de bureaux et 12€ par élèves de la classe de CM2 pour le remplacement de livres obsolètes.

Fusion des Communautés de Communes

Mise en application du périmètre et de la gouvernance de la nouvelle intercommunalité à partir du 1er janvier 2014. Le Conseil Municipal approuve la proposition du Groupe de Travail, réunissant les quatre communautés de Communes, pour une répartition amiable des sièges de la future intercommunalité soit 71 conseillers et la désignation de la CCCB comme siège de la nouvelle intercommunalité.

Questions et Informations diverses :

- ***Très Haut Débit***

Information confirmée de France Télécom pour l'implantation d'une armoire NRA-HD rue de l'ancienne gare.

- ***Matériel Communal***

Achat d'une tondeuse. Valeur TTC 2000 € chez Agro Service

- ***Emplois Saisonniers***

18 demandes réparties sur Juin –Juillet – Aout. (6 aux espaces verts et 12 administratifs)

- ***Enveloppe Voirie***

INVESTISSEMENT : Solde au 31 Mai 2013= 333 703.69 €

FONCTIONNEMENT : Solde au 31 Mai 2013= 72 800.47 €

Projet supplémentaire : VRD Salle multi-activités

- ***Equipement de la cantine***

Remplacement des 100 chaises de la cantine pour un montant de 3360€ HT

- ***Acquisition d'un bâtiment agricole***

Le Conseil Municipal confirme son souhait d'acquérir les 3800 m² et le bâtiment agricole situé route des Sept Planètes.